

Image not found or type unknown



Démission d'un cdi, comment récupérer mes heures

Par **mary**, le **21/10/2009** à **14:11**

Bonjour, rnje vais démission d'un cdi de 15 heures par mois car j'ai trouver mieux.rnj'ai un préavis d'une semaine car je n'est pas 6 mois d'anciennetéernce que je voudrais savoir , c'est : comme j'ai fait beaucoup d'heures supplémentaires qui m'ont été payers en heures normales.rnest ce que je dois leur demander dans ma lettre de prévis ou est ce que je dois attendre que l'inspection du travail interviennernrnje vous remercie